

Synthèse du rapport d'étude :

Les effets de la VAE pour les travailleurs d'ESAT et d'EA en Bourgogne-Franche-Comté

par **Marielle BOSSU**

Conseillère technique du CREAL Bourgogne – Franche-Comté

UNE ETUDE SUR LES EFFETS DE LA VAE APRES 10 ANNEES DE FONCTIONNEMENT, DANS UN CONTEXTE D'EVOLUTION DES ESAT ET DES ENTREPRISES ADAPTEES

- LA VALIDATION D'UNE MULTITUDE DE COMPETENCES CHEZ LES TRAVAILLEURS D'ESAT ET D'EA PAR LE BIAIS D'ACCESS'VAE VAE DANS UN CONTEXTE RENFORCE D'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Access'VAE : c'est quoi ?

C'est avoir de l'aide pour faire une VAE.
La VAE me permet de faire reconnaître mes compétences par une certification officielle.
Par exemple un CAP : Certificat d'Aptitudes Professionnelles.
Ça prouve ce que je sais faire dans mon travail.



Access'VAE : qui peut le faire ?

Tous les travailleurs d'ESAT ou d'Entreprise Adaptée.
Dans tous les postes occupés (en espaces verts, restauration, fabrication industrielle...)
Il faut avoir travaillé au total un an dans une activité.



Access'VAE : combien de temps ça dure ?

J'ai jusqu'à 3 ans pour faire ma VAE.

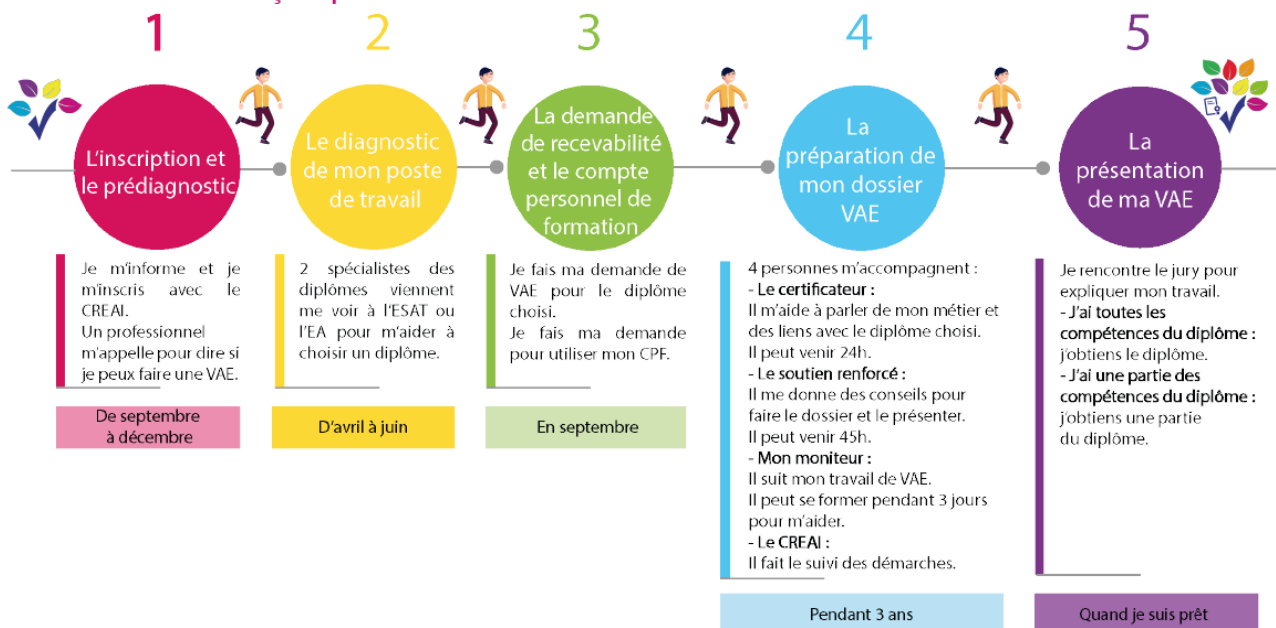


Access'VAE : combien ça coûte ?

Je n'ai rien à payer.
Mon ESAT ou mon EA travaille avec UNIFAF ou UNIFORMATION, ce sont eux qui paient ma VAE.
Sinon je peux ouvrir mon Compte Personnel de Formation.



Access'VAE : comment ça se passe ?



Un dispositif basé sur le principe de compensation avec un taux de réussite de 91% de VAE

Access'VAE permet la validation des mêmes diplômes qu'en VAE « classique » avec un taux de réussite de 91% de validation totale depuis 10 ans par les travailleurs d'ESAT et d'EA (59 % dans le milieu ordinaire, tous diplômes confondus). Ce sont ainsi des centaines de blocs de compétences reconnus officiellement dans des secteurs variés et au travers d'une démarche exigeante témoignant du haut niveau de compétence, du professionnalisme et de l'engagement des travailleurs et de leur référent.

Un besoin d'objectivation des effets de la VAE dans un contexte renforcé d'inclusion à travers une étude pluraliste

L'étude conduite par le CREAL et financée par l'ARS BFC consiste à observer quantitativement et qualitativement et tenter d'objectiver les effets de la VAE pour les travailleurs et pour leurs établissements. Le très bon taux de retour aux enquêtes (87 %) et les nombreuses rencontres avec des travailleurs, des professionnels et directions de 9 ESAT et EA fournissent des données fiables. L'enjeu est notamment de poursuivre une communication adaptée sur le dispositif et produire des préconisations dans le développement d'Access'VAE.

DES ATTENTES FORTES DE LA PART DES TRAVAILLEURS ET PROFESSIONNELS VIS-A-VIS DE LA VAE MAIS DES CHOIX DE REALISATION POUR LES TRAVAILLEURS ET DE MISE EN PLACE POUR LES ESAT ET EA PARTIELLEMENT ECLAIRES

- DES CHOIX DE REALISATION D'UNE VAE SUR PROPOSITION DES PROFESSIONNELS

Dans 90 % des cas, la proposition de réaliser une VAE a été faite par un professionnel de l'ESAT ou l'EA, montrant leur rôle majeur d'information des travailleurs sur les dispositifs existants pour leur formation et leur évolution professionnelle mais donnant lieu à une « sélection » de candidats selon des modalités d'évaluation non formalisées.

Dans 10 % des cas, plus importants ces dernières années, les travailleurs ont demandé eux-mêmes à faire une VAE, témoignant d'un déploiement du principe d'auto détermination.

La notion de projet, d'autodétermination et de parcours des personnes sont donc questionnés dès le départ dans cette action.

- DES ATTENTES DES TRAVAILLEURS POUR FAIRE RECONNAITRE LEUR TRAVAIL, ACQUERIR DAVANTAGE DE RESPONSABILITES ET DES EXPERIENCES A L'EXTERIEUR DE L'ESAT

80 % des travailleurs indiquent le souhait de réaliser une VAE pour faire reconnaître leur travail par le biais de l'obtention d'un diplôme, témoignant de leur parfaite compréhension d'une telle démarche, dont plusieurs d'entre eux parlent comme « *d'une preuve* » de leurs capacités.

La moitié des travailleurs interrogés indiquent avoir fait une VAE pour avoir plus de responsabilités au sein de l'ESAT ; un tiers pour pouvoir aller travailler « en milieu ordinaire » ; 28 % pour projeter des expériences à l'extérieur de l'ESAT ; 10 % pour changer de poste.

- DES ATTENTES DES ENCADRANTS DES ESAT ET EA POUR VALORISER LES COMPETENCES DES TRAVAILLEURS ET S'INSCRIRE DANS UNE LOGIQUE D'INCLUSION VERS LE MILIEU ORDINAIRE

9 ESAT/EA ont proposé la VAE aux travailleurs pour leur permettre de faire reconnaître leurs compétences ; 6 pour les dynamiser dans leur projet ; 5 pour qu'ils évoluent vers le milieu ordinaire. Les objectifs assignés à la VAE étant parfois surdimensionnés par rapport au but initial de reconnaissance officielle des compétences, notamment dans la croyance d'un *passerport* vers le milieu ordinaire, il faut rappeler que l'activation de leviers de valorisation d'une démarche de VAE ne sont pas linéaires et doivent être pensés entre l'établissement et la personne, selon les projets de chacun et de manière éclairée.

DES IMPACTS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS CONSEQUENTS POUR LES TRAVAILLEURS D'ESAT ET D'EA

- DES IMPACTS POSITIFS DANS LES APPRENTISSAGES PROFESSIONNELS, L'APPROPRIATION DES ACTIVITES ET LA REALISATION DU TRAVAIL

Le développement des apprentissages professionnels et l'appropriation des activités

Les 3/4 des travailleurs ont appris de nouvelles choses dans leur travail pendant leur VAE et la moitié comprennent mieux leur travail : « *Je fais moins d'erreurs maintenant, je suis plus organisé, les choses sont moins compliquées* ».

Des effets sur la réalisation du travail et sur l'attribution de certaines tâches au sein de l'ESAT/EA

Plus de la moitié des travailleurs font davantage de choses seuls dans leur travail après l'obtention de leur diplôme et plus des 2/3 ont plus de responsabilités : « *La dernière fois j'ai expliqué à la cliente la réduction des impôts 50% et j'ai donné des conseils pour faire la création dans son jardin, avant je ne pouvais pas faire ça* ».

- DES ENRICHISSEMENTS EN TERMES DE CONFIANCE EN SOI, DE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES TRANSVERSALES ET DE MIEUX-ETRE DE LA PERSONNE

Un gain de confiance en soi indéniable

Près de 7 travailleurs sur 10 indiquent que la VAE leur a donné plus confiance en eux : « *J'ai montré de quoi j'étais capable malgré mon handicap !* ». Ils disent se sentir valorisés qu'on s'intéresse à eux. Les professionnels parlent d'une « *très grande fierté personnelle* » pour les travailleurs.

Une diversité de compétences transversales développées

Près d'un tiers disent qu'ils parlent plus facilement après leur VAE : « *Avant avec les encadrants j'étais timide, je n'osais pas demander, maintenant je fais moins d'erreurs parce que j'ose demander, on sait pas tout sur tout* »

L'organisation dans le travail, les prises d'initiatives, la concentration s'améliorent : « *Je faisais n'importe quoi avant, maintenant j'ai compris pourquoi c'était important, j'ai plus de sécurité envers moi et je range mieux les outils et les pièces sur mon poste* ».

Un mieux-être au travail grâce au processus de reconnaissance, de légitimité et de réalisation de nouvelles activités

Plus d'un tiers des travailleurs sont plus motivés dans leur travail après la VAE et près d'un quart disent qu'ils travaillent mieux en équipe : « *Je me sens mieux au niveau du travail, je m'adapte mieux à ce qu'on me demande de faire, je me sens plus à l'aise* ».

La reconnaissance des compétences « par la preuve » amène de nouvelles activités dans le travail alimentant le développement d'un bien-être : « *Maintenant je fais plus de créations, plus souvent, c'est plus intéressant ; avant je faisais de la maçonnerie mais c'était plus petit, maintenant j'ai des chantiers plus gros et ça revient de plus en plus* ».

La VAE vient valoriser « qu'on est capable de » : « *Depuis que j'ai mon CAP, je me sens mieux dans ma peau. Je ne suis plus le même, j'ai grandi et mûri* ».

- DES OPPORTUNITES DE RENCONTRES ET D'OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR DE L'ESAT

60 % des travailleurs ayant réalisé un ou plusieurs stages pendant leur VAE l'ont fait dans une structure autre qu'un ESAT, participant ainsi de leur découverte ou du renforcement de leur expérience dans la réalisation d'une activité en dehors du milieu dit « protégé ». Certaines appréhensions sont aussi levées : « *J'ai découvert des nouvelles personnes que je ne connaissais pas, les accompagnateurs, les stages, le jury, c'est bien de voir autre chose* ».

DES EFFETS VARIABLES DE LA VAE SUR LES PARCOURS DES TRAVAILLEURS ET DES AVIS DIFFERENTS DES PROFESSIONNELS SUR LA DEMARCHE

- DES EFFETS VARIABLES DE LA VAE SUR LES PARCOURS DES TRAVAILLEURS INFLUENCES NOTAMMENT PAR LES POSITIONNEMENTS DES ESAT ET EA QUANT A LA CONDUITE DE LEUR MISSION

Les souhaits des travailleurs après la VAE

Plus d'un tiers des travailleurs voudrait plus d'aide pour aller en milieu ordinaire ; 20 % voudraient faire une formation ; 20 % avoir un autre diplôme ; 13 % avoir un autre métier ; 10 % davantage d'aide pour aller en EA.

Nombreux sont donc les travailleurs qui ont un projet précis après la VAE. Cependant, plusieurs sont résignés quant à une possible réalisation soit en raison de leur âge, des réponses des professionnels de l'ESAT sur le réalisme du projet ou encore à une attente de l'accompagnement nécessaire à sa concrétisation, depuis près de 10 ans pour certains.

Des évolutions dans les parcours mais peu de mobilité externe

9 ESAT/EA sur 15 indiquent que la VAE a eu des effets positifs sur le parcours des travailleurs. Plus d'un tiers des travailleurs ont un poste plus important après la VAE et des activités qui leur plaisent davantage : « *La VAE m'a permis de changer d'atelier. J'aime mieux cet atelier donc je suis plus motivé pour travailler* ».

En termes de changement d'établissement après la VAE : 93 % des travailleurs sont restés dans leur ESAT ou EA ; 3 % sont allés dans un autre ESAT ; 2 % sont allés d'un ESAT à une EA ; 2 % sont allés dans une entreprise ordinaire.

En termes de changements dans l'environnement de l'exercice de leurs fonctions : 30 % ont eu des chantiers à l'extérieur de l'ESAT ou l'EA ; 23 % des mises à disposition.

La réalisation d'une VAE produit des effets directs (une meilleure confiance en soi, autonomie dans le travail, etc.) et des effets « en cascade » (obtention de chantiers extérieurs, nouvelles responsabilités, etc.). Les professionnels et certains travailleurs sont cependant déçus que la VAE ne soit pas un levier plus important pour accéder à des emplois en milieu ordinaire bien que ce ne soit pas l'objectif en soi.

- DES POSITIONS ET DES AVIS DIFFERENTS DES PROFESSIONNELS D'ESAT ET D'EA SUR LA VAE

Des effets majoritairement positifs de la VAE pour les ESAT et EA mais des nuances selon les structures

Les 15 ESAT/EA répondant au questionnaire mentionnent des effets positifs de la VAE au sein de leur structure, pour les 2/3 concernant le collectif des travailleurs et pour 40 % sur le travail des équipes éducatives notamment en questionnant les pratiques professionnelles et/ou en diminuant l'appréhension « vers la nouveauté ».

Dans 2 ESAT sur 9, certains professionnels ont un point de vue négatif sur la VAE, ce dernier n'étant cependant pas partagé par l'ensemble de l'équipe : « *on est obligé de refréner les travailleurs après la VAE parce qu'ensuite ils pensent tout savoir sur tout* ».

Une réflexion partielle sur la place de la VAE dans le parcours des travailleurs conduisant à des regards différents sur la démarche

Les référents VAE (éducateur en charge des soutiens, chef d'équipe, etc.) se disent souvent isolés dans leur établissement pour accompagner les démarches de manière globale. Il est aussi fait mention de la déconnexion des démarches VAE avec le parcours global des travailleurs et avec une évolution de l'organisation de l'ESAT : « *la production passe avant tout* ».

Selon les référents VAE, les démarches « *arrivent souvent comme un cheveu sur la soupe* ». Malgré l'investissement considérable des professionnels et des travailleurs, la VAE n'est pas suffisamment pensée en amont et en aval dans une réflexion préalable, approfondie et avec la personne, sur le sens de la démarche dans le parcours global et dans une perspective de capitalisation des effets. Certains des ouvriers disent aussi leur déception : « *J'aimerais bien monter à nouveau des pièces comme là où j'étais pour préparer ma VAE ; à l'ESAT je place des pièces dans des sacs plastiques... des fois j'en ai marre* ».

Le contexte actuel prégnant en faveur des politiques inclusives semble pressuriser encore davantage les ESAT dans le sens d'un cumul d'actions pour parvenir absolument à des sorties vers le milieu ordinaire. Un soutien pour penser l'avant et l'après VAE de manière plus efficiente est indispensable.

LES EVOLUTIONS SOUHAITABLES POUR DES DEMARCHES VAE PRENANT SENS DANS LE PARCOURS DES PERSONNES ET DANS LES PROJETS DES ESAT ET EA

- LES INTRICATIONS NECESSAIRES A PENSER ENTRE PROJET PERSONNALISE, VAE, PARCOURS GLOBAL SOUHAITE PAR LA PERSONNE ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'ESAT/EA
- Une évaluation plus approfondie du projet de la personne au départ, une concertation quant au sens et aux objectifs donnés à une telle démarche, une projection depuis la place de chacun (établissements et travailleurs) des moyens nécessaires et à mettre en œuvre pour atteindre *a posteriori* les objectifs au profit d'une durabilité des effets dans l'intérêt de tous.
- Un temps de reprise collective (travailleur, encadrant, éducateur, moniteur, etc.) des résultats produits par la démarche et des suites à donner avec un plan d'action clairement défini quant au rôle de chacun et/ou au passage de relais utiles pour favoriser la mise en œuvre concrète des suites du projet.
- Le développement d'un travail sur la place des différents dispositifs d'évolution professionnelle des travailleurs, dont la VAE, dans le parcours global, individuel et motivé des personnes, à savoir en amont, pendant et après, pour contribuer à une valorisation des compétences des personnes et d'émancipation de celles-ci.

- LE RENFORCEMENT D'UNE OUVERTURE DANS LA REFLEXION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DES TRAVAILLEURS

- Des coordonnateurs de parcours, des chargés d'insertion ou référents départementaux et une fluidité réciproque des partenariats avec les organismes de droit commun.
- La mobilisation des dispositifs existants au cas par cas avec une réflexion selon une logique de parcours.
- Le développement d'une confiance avec les partenaires extérieurs de l'accompagnement des travailleurs et l'acceptation d'une prise de risque mesurée à l'égard de la personne afin qu'elle puisse expérimenter des changements en accord avec son projet
- Le couplage de la VAE au suivi d'une formation sur la conception de son projet professionnel, sur la connaissance des aides existantes, sur l'estime de soi.

- LES EVOLUTIONS PRECONISEES EN INTERNE

- Une adaptation des activités en atelier à travers une réflexion de fond pour reconnaître et mettre à profit les compétences de la personne à l'issue de la VAE et des parcours d'évolution professionnelle en ESAT afin de permettre une progression des travailleurs.
- Une amélioration de la formation des moniteurs à l'accompagnement et une réflexion sur la temporalité de leur travail.
- Une mobilisation plus forte et plus systématique des Conseils de la Vie Sociale des ESAT sur la place de la VAE au sein de la structure, sur les perspectives d'évolution à imaginer, sur les effets de la VAE dans l'activité travail.

- LA MISE EN ŒUVRE D'UN TRAVAIL CONCERTÉ POUR AMELIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS DES TRAVAILLEURS

- Un groupe de travail pluri professionnel en vue de donner davantage de sens à moyen et long terme aux parcours professionnels des travailleurs d'ESAT et d'EA.
- Une modélisation des étapes d'accompagnement du projet professionnel, des outils et dispositifs existants et ceux manquants le cas échéant, dans une logique de parcours évolutif des travailleurs.
- Une concertation avec les autorités de contrôle et de financement et de développement de la politique d'emploi et de la formation (ARS, DIRECCTE, Région) pour déployer ou créer les outils complémentaires nécessaires à des évolutions professionnelles inclusives des travailleurs d'ESAT et d'EA selon le projet de la personne et selon des modalités d'accompagnement favorisant l'accessibilité, la participation et le libre choix de la personne.